

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 05/02/2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 5 février, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 30/01/2026.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET

Étaient absents non-excuses :

Philippe FORMENTEL et Patrick TESSIER

Étaient excusés et représentés :

Pierre NOBLET ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT
Isabelle CIVEL ayant donné pouvoir à Sabine AUDRAIN
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER

Secrétaire de séance : Patrice CHOIMET

LA HAYE FOUASSIÈRE

DÉLIBÉRATION n° 2026-02-01

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2026

FINANCES

Budget principal

Vote du Budget Primitif 2026

Patrice CHOIMET expose :

Pour donner suite au Débat d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2026 qui s'est tenu le 11 décembre 2025, il est proposé, après analyse des comptes, questions et débat au sein de l'assemblée, d'arrêter le budget communal 2026 tel qu'il a été présenté sur les documents budgétaires mis à disposition de chaque conseiller.

La balance générale est la suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
M57	Libellés	BP 2026	M57	Libellés	BP 2026
011	Charges à caractère général	1 387 596,00	013	Atténuation de charges	100 000,00
012	Charges de personnel	3 440 830,00	70	Produits des services	628 500,00
014	Atténuation de produits	1 500,00	73	Impôts et taxes	3 459 083,00
65	Autres charges de gestion.	501 882,00	74	Dotations et subventions	1 388 589,58
66	Charges financières	73 000,00	75	Autres produits	432 914,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	76	Produits financiers	5,00
			77	Produits exceptionnels	100,00
SOUS TOTAL DES DEPENSES REELLES		5 406 308,00	SOUS TOTAL DES RECETTES REELLES		6 009 191,58
023	Virement à la section d'investissement	2 128 636,97			
042	Amortissements	450 000,00	042	Recette d'amortissement	15 000,00
SOUS TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 578 636,97	SOUS TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 000,00
002	Déficit reporté		002	Reprise anticipée des résultats	1 960 753,39
TOTAL SECTION		7 984 944,97	TOTAL SECTION		7 984 944,97

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
M57	Libellés	BP 2026	M57	Libellés	BP 2026
16	Remboursement emprunts	320 000,00	10222	FCTVA	136 281,60
20	Immobilisations incorporelles	597 675,55	10 226	Taxe d'aménagement	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 251 781,81	1068	Excédent de fonct. capitalisé	
23	Immobilisation en cours	606 000,00	13	Subventions d'équipement	331 649,00
SOUS TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 775 457,36	SOUS TOTAL DES RECETTES REELLES		497 930,60
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	15 000,00	021	Virement de la section de fonct.	2 128 636,97
041	Opérations patrimoniales	0,00	040	Amortissement	450 000,00
		0,00	041	Opérations patrimoniales	
SOUS TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		15 000,00	SOUS TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 578 636,97
001	Déficit reporté	0,00	001	Reprise anticipée des résultats	713 889,79
TOTAL SECTION		3 790 457,36	TOTAL SECTION		3 790 457,36

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission Finances du 20/01/2026.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2026 tel que présenté en annexe,

APPROUVE la reprise anticipée des résultats telle que proposée et conforme au compte administratif et au compte de gestion provisoires 2025,

PRÉCISE que le budget principal de l'exercice 2026 est voté par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 20

Contre : 5

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 05/02/2026

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Patrice CHOIMET

